

# SÉNAT DE BELGIQUE.

24 DÉCEMBRE 1834.

## ***FEUILLETON des Pétitions sur lesquelles il sera fait Rapport immédiatement après la discussion du budget des Voies et Moyens.***

1° Le Sieur *J. G. Coulon*, domicilié à Liège, demande un encouragement pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi au Ministre de l'Intérieur et dépôt au bureau des renseignements.

2° La Régence de la ville de Wavre demande que le Canton de Justice de Paix de Grez ne soit pas rétabli, et que le chef-lieu d'arrondissement soit transféré de Nivelles à Wavre.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi à Monsieur le Ministre de la Justice et dépôt au bureau des renseignements.

3° Le Conseil de Régence de la ville de Limbourg, demande que la ville de Limbourg continue à être le chef-lieu d'un canton de Justice de Paix.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi à Monsieur le Ministre de la Justice et dépôt au Bureau des renseignements.

4° Le Conseil de Régence de la ville d'Aerschot, demande qu'Aerschot conserve le rang de ville.

Conclusions du rapport de la Commission :

Dépôt au bureau des renseignements et renvoi à la discussion de la loi provinciale.

5° Le Sieur *Henri Chotteau*, domicilié à Bruxelles, demande à être naturalisé Belge.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi à Monsieur le Ministre de la Justice.

6° Un grand nombre d'habitans de la commune de Flobecq, province du Hainaut, demandent que le chef-lieu du canton de Justice de Paix soit établi à Flobecq et non plus à Ellezelles.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi à Monsieur le Ministre de la Justice et dépôt au Bureau des renseignements.